

CR N°2 DU 09 février 2011

Présents : 12 Excusés : 2

Accueil des responsables de la bibliothèque municipale.

Le bilan de la fréquentation montre un supérieur à la moyenne départementale. Les bénévoles s'impliquent dans des actions d'animation qui portent leurs fruits. Il leur est reconnu un budget spécifique pour continuer ce travail. La nouveauté pour 2011 est la mise en place de l'artothèque, fonds de créations, tableaux ou œuvres d'art destinés à être prêtés aux adhérents. En plus des animations scolaires pour Haute-Rivoire et les Halles, les animatrices interviendront dans les lieux de la maison de retraite. Au profit des tous petits et des assistantes maternelles, une nouvelle animation dite « conte en couette » sera aussi mise en place.

Ouverture de la séance du conseil municipal :

1. Information sur la Contribution Economique Territoriale qui remplace la TPU

La loi de finances pour 2010 supprime la Taxe Professionnelle à compter du 1^{er} janvier 2010 et instaure un nouvel impôt au profit des collectivités territoriales : la Contribution Economique Territoriale dite CET. Celle-ci se compose de deux taxes distinctes dans leurs calculs, la Cotisation Foncières des Entreprises, la CFE et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, la CVAE.

Un tableau comparatif des taux de 2009, dernière année TP, et 2010 première année de CET des entreprises de Haute-Rivoire est présenté pour analyse.

Les entreprises très fortement tributaires de main d'œuvre sont soulagées d'une fiscalité handicapante.

Mais comme les sociétés de prestations de services, d'ingénieries et de bureaux d'études, nouvellement imposées sur la CVAE, sont rares sur le secteur, l'assiette des produits est très minimisée. Il en ressort que la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais va être compensée par l'Etat, du manque à gagner.

2. Dossier de la commune Loi sur l'Eau assainissement STEP

La commune publie son dossier d'acceptation Loi sur l'eau pour les travaux de la STEP et de l'assainissement, la publication officielle démarre le 09 février.

3. Résultat enquête publique IMERYS

Les agriculteurs se sont exprimés lors de l'enquête pour faire valoir leur droit à restitution des surfaces agricoles pour compenser les emprises nécessaires à la carrière. L'avis du conseil est positif.

4. Nouvelle enquête publique de besoin Police de l'Eau

Le Syndicat de Rivière Brévenne Turdine doit faire reconnaître le dossier prescriptif loi sur l'eau pour des travaux d'intérêts généraux prescrits par le PPRMi antérieur approuvé en 2010.

Dossier déposé, enquête du 14 au 28 février 2011, pas d'enquêteur en mairie.

5. Compensation de charges à la société de chasse :

La société de chasse rend un service de destruction des nuisibles obligatoire au titre de la police du maire, le conseil municipal reconnaît le bien fondé de la demande mais souhaite connaître l'inventaire et le coût des équipements qu'elle a assumé pour cette action. Le principe de la subvention leur est reconnu.

6. Square de la Brosse aménagement et local du tennis

Les devis de MC Créa et de l'entreprise VENET Laurent sont présentés et retenus pour l'aménagement du square. Dans le même temps, un travail de finition de collecte des eaux chez un riverain sera réalisé.

Pour le local du tennis, les quantitatifs de l'aménagement intérieur ont été redéfinis et les travaux d'électricité sont confiés à Monsieur MOULIN qui a présenté un devis.

7. Participation fiscalisée au SIEMLY

Pour 3 182.40 € en 2011, pas d'augmentation sensible. Il est souligné les fréquents problèmes de ruptures de canalisations sur les secteurs d'Hauteville et la Valletière.

8. SDIS et extension :

Le conseil exprime à nouveau fortement sa volonté de participer à l'équipement de la caserne afin de tout mettre en œuvre pour la maintenir.

9. Lycée de Chazelles et zone d'affectation

Le lycée de Chazelles sur Lyon sera le nouveau lycée d'affectation des élèves domiciliés sur Haute-Rivoire. Les transports seront organisés en conséquence. Il ouvre à la rentrée 2011 pour trois classes de secondes.

10. Souhait de voir une place ou une rue portant la date du 19 mars.

Il est fait le constat qu'aucune rue ou place ne commémore les armistices des guerres précédentes, il n'y a pas lieu de faire une exception à cette règle.

11. Prochain bulletin municipal :

Il faut s'organiser pour faire remonter les articles à publier.

12. Compte rendu de la commission voirie :

La Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais revoit sa prise en charge des travaux d'accessibilité pour que toutes les communes soient dotées. Mais leurs coûts vont venir en diminution de l'enveloppe globale annuelle.

A partir du travail de fiches réalisées par le secrétariat, la commission va pouvoir procéder à l'inventaire de l'état des chemins et des travaux à réaliser.

Il est soulevé le problème de l'organisation de la circulation sur la rue de la Chapelle. Il conviendrait de mettre les panneaux adaptés pour une circulation réservée aux riverains et faire respecter le caractère piétonnier prioritaire de la voie.

Pour les travaux du Chirat, le Conseil Général pourrait apporter sa contribution pour les raccordements et reprises de goudron. Cette participation allégera le coût des travaux.

En 2011, la priorité est donnée au chemin de la Charmatière (sur le tronçon du rond-point) et au croisement rue des sapins.

13. Ligne accès au savoir :

Cette année, la ligne accès droits au savoir sera utilisée pour les besoins des deux écoles et de la bibliothèque.

Le maire :
Gilbert COURTINE